



Sur le site internet de l'Unité PPS, [page Projets PPS](#), vous trouverez tous les documents utiles, qu'il s'agisse d'informations relatives à la gestion de projet, aux ressources internes de l'Unité PPS ainsi que des demandes de subside ou récapitulatifs des factures.

Demandes de subside simplifiées

- [Document](#) lorsqu'il s'agit de recommander du matériel pour le bien vivre ensemble.
- [Document](#) pour certaines prestations telles que les Georgettes in Love (GIL), Défi Vélo ou encore Roadcross.

Ressources de l'Unité PPS

La [liste des personnes](#) qui peuvent vous accompagner dans la réflexion ou la mise en œuvre de vos projets PPS, en fonction des thématiques.

Portail de l'Unité PPS

L'accès se fait par le [lien suivant](#).

Présentation de projets PPS et demande de subside

Alors qu'avant, il était nécessaire de remplir séparément la fiche de présentation de projet et la demande de subside, désormais, il n'y a plus qu'un document à remplir. Il est disponible en format [.docx](#) ou [.pdf](#) à votre convenance. Par ailleurs, une seule personne de l'équipe PPS signe le document ainsi que la directrice ou le directeur.

Afin de guider la mise en œuvre d'un projet PPS, [une note d'accompagnement](#) est également à votre disposition. Vous y trouverez des informations sur les projets ainsi que sur les prestataires externes et les procédures.

A cet effet, vous disposez aussi des [tarifs HEP](#) en vigueur pour les prestations externes.

Documents pour le suivi administratif

En ce qui concerne les factures, il y a deux cas de figures. Soit l'établissement paie la facture et l'Unité PPS rembourse l'établissement. Soit l'Unité paie la facture. Dans tous les cas, un récapitulatif des factures doit être renvoyé à l'Unité PPS : il est disponible en format [.docx](#) ou [.pdf](#) à votre convenance.

Pour les demandes de remboursement spécifiques aux établissements lausannois, un formulaire est disponible en format [.docx](#) ou [.pdf](#) à votre convenance.



Partages d'expériences

A destination des équipes PSPS, les prochaines séances ont lieu de 17h30 à 19h30 :

- 1^{er} mars, sur la durabilité
- 10 mai, sur les discriminations et déconstruction des stéréotypes



Exemples de bonnes pratiques – à la Une

- Les jardins de Villamont ([EPS Villamont](#), PAPAE)
- Partage de la cour de récréation ([EP Gland](#), PAPAE)
- Harcèlement-intimidation entre élèves : quand les autres me font mal ([ES Morges Beausobre](#), violences et incivilités)

Prestations de la PSPS

Davantage d'informations sur les [prestations de PSPS](#) peuvent être également trouvées sur les pages spécifiques des thématiques.

Prestataires externes

La liste des prestataires externes est régulièrement mise à jour sur le portail de l'Unité PSPS.

Contactez-nous !

Besoin d'informations, d'exemples et/ou d'appui pour mettre sur pied un projet PSPS ?

Envie de partager des commentaires, des remarques et/ou des pratiques ?

N'hésitez pas à nous contacter !

jennifer.lugon@avasad.ch, tél. 079 159 29 69

alexandra.papastefanou@vd.ch, tél. 079 378 43 44

Rédaction

Jennifer Lugon

Unité PSPS – AVASAD – Av. de Rhodanie 60 – 1014 Lausanne

T +41 79 159 29 69

jennifer.lugon@avasad.ch – www.vd.ch/unite-psps